

AG CODEP28

10 octobre 2020 CHATEAUDUN

Apnée - PSM

CONTEXT 2019-2020

- Objectifs de la commission apnée
 - Démocratiser la pratique de l'apnée
 - Mettre en avant les meilleures pratiques d'enseignement et de réalisation
 - Former des cadres
- Les points de rendez-vous
 - Fosse de l'Odyssée
 - fermée depuis été 2019
 - Le support et les créneaux SCC
 - Reconfiguration complète des créneaux du SCC suite à la fermeture de la fosse et difficulté à recevoir des plongeurs extérieurs au club

Hors COVID ce contexte est applicable à la saison en cours

PROJETS 2021

- Se reporter sur les référents clubs pour émuler un réseau de diffusion des informations et de formation
- Mettre en avant les + de la formation apnée dans le cursus scaphandre
- Possibilité d'intervenir lors d'un RIFAP pour réaliser les modules spécifiques
- Possibilité d'intervenir dans les clubs pour réaliser une passerelle
 - Contexte général du cursus apnée
 - Principe de formation
 - Atteindre le niveau « apnéiste piscine » (2min statique – 50m dynamique – RIFAA)

LES + POUR LES CLUBS

- Intégrer le RIFAA dans le RIFAP
 - Technique de sauvetage d'un plongeur en apnée
 - Bien visualiser une PCM, pour réagir rapidement
 - Bien comprendre les risques et les prévenir correctement

- Intégrer le cursus « apnéiste » dans la formation scaphandre
 - Délivrable par IE1 – tous les cadres scaphandre avec passerelle
 - Niveau « apnéiste piscine »
 - 2 minutes statique – 50m dynamique
 - Savoir faire et savoir être associés
 - **Autonomie complète en milieu artificiel de moins de 6m**
 - Si RIFAA – majeur et binôme

PSM

- Contexte régional
 - Création et mise en place d'une commission régionale depuis 2 ans
 - Mise en place d'un référent PSM au niveau du CODEP : Benjamin EMERIAUD